Chargé de projet e-tourisme : un métier désormais reconnu !

Chargé de projet e-tourisme : un métier désormais reconnu !
La CNCP vient de reconnaitre un nouveau métier : « chargé de projet e-tourisme ». Il s'agit d'un Titre déposé par le réseau national des Offices de Tourisme (accompagné par le cabinet Esska Consultants). Cette qualification professionnelle permettra aux salariés de faire reconnaitre leurs compétences en matière d'e-tourisme (réseau ANT notamment).

Cette certification est la première dans le tourisme institutionnel et elle prolonge la réussite de la formation « Animation Numérique de Territoire », lancée depuis 2011 dans le réseau et qui a vu plus de 1000 personnes formées.

Jusqu'alors, les missions liées à l'e-tourisme étaient généralement intégrées aux métiers existants au sein des Offices de Tourisme (accueil, webmaster, direction…).

La reconnaissance de ce Titre permet au réseau des Offices de Tourisme de créer un métier propre à l'e-tourisme en tenant compte des besoins de la filière et des nouveaux enjeux liés au numérique.

Qu'est-ce qu'un titre?

Pourquoi avoir créé une certification professionnelle?

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.